

Discours

Autor(en): **Howald, Oscar**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **64 (1969)**

Heft 1-fr: **A la mémoire d'Ernest Laur**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous tous ici présents, nous sommes en deuil, nous qui étions liés à lui, et à vous, Madame, par notre activité dans le *Heimatwerk*. La nouvelle de sa mort nous a cruellement frappés, de celui qui a été le fondateur et le directeur de l'entreprise, de celui qui en a été l'âme.

1930 est la date de la fondation du *Heimatwerk* suisse. En 1930 commence pour Ernest Laur la seconde étape de sa vie. Les trente-cinq années qui suivent sont celles où la jeune entreprise, ayant pris racine, se développa en divers sens, s'affirma et s'épanouit comme une œuvre culturellement et économiquement toujours plus importante. C'est qu'Ernest Laur n'était pas seulement un artisan dont la tête et les mains travaillent, mais bien un créateur qui œuvre avec tout son cœur et vit pour son idéal.

Dans l'accomplissement de cette tâche, ses dons exceptionnels et sa faculté créatrice furent pleinement mis en valeur. Auparavant, et pendant une longue période, il avait cherché sa voie, jusqu'au jour où il avait renoncé au barreau, abandonnant, comme il l'a dit lui-même, une carrière toute tracée, rompant des liens dorés, et aspirant à une vie dont le but répondait mieux aux tendances profondes de son être.

Il fit un voyage d'études en Scandinavie, où existait déjà un mouvement d'artisanat national (Hemslöjd). Se fondant aussi sur les recherches de la commission chargée d'étudier les causes de la dépopulation des districts montagnards, il présenta un rapport à l'Union suisse des paysans, qui concluait par la proposition de fonder en Suisse une centrale pour l'artisanat dans nos districts montagnards et pour l'écoulement des produits par le commerce urbain. En 1929, l'Union suisse des paysans avait créé, avec l'aide financière de la Confédération et de divers groupes privés, l'«Office central pour l'industrie paysanne domestique et l'embellissement de la vie rurale» que dirigeait E. Laur, aidé par des collaborateurs compétents. Il devint en 1930 l'association coopérative privée *Heimatwerk*, qui ouvrit à Zurich un premier local de vente, bien modeste encore.

Entré en 1934 au comité, j'en devins en 1936 président, tandis qu'Ernest Laur restait directeur. Nous devînmes bien vite camarades et amis. Avec sa femme, qui avait fait un apprentissage et qui s'entendait aux affaires, il put mener de front la

propagande dans l'opinion publique et les diverses activités du *Heimatwerk*. En premier lieu l'école de tissage à Brougg, plus tard l'atelier-école de Richterswil pour tous les travaux sur bois.

Peu après, Ernest Laur devint aussi président et secrétaire général de la Fédération nationale des costumes suisses. Et ce n'est pas tout: il assumait encore la fonction de secrétaire général du Heimatschutz. Grâce à cette situation, ces trois grandes associations suisses agissent toujours dans un esprit d'entente et de collaboration, et exercent dans tout le pays une mission d'information et d'éducation que nul autre qu'Ernest Laur n'aurait pu diriger avec une telle compétence et une telle autorité.

A l'exposition des métiers féminins (SAFFA), à Berne en 1928, il avait présenté, au nom de l'Union suisse des paysans, une maison paysanne installée d'une façon moderne. En 1935, pour faire pénétrer dans le grand public les principes du *Heimatwerk*, il fonda la revue qui porte ce nom. Il se trouva bientôt, pour le grand avantage de tous, rédacteur en chef des trois revues, *Heimatwerk*, *Costumes et Coutumes*, *Heimatschutz*. Avec son incomparable talent, il en fit des organes riches et vivants, où se reconnaissait souvent la griffe du maître.

Le *Heimatwerk* (Centre suisse de l'artisanat rural), dénommé par Laur lui-même *heimatliches Kaufhaus*, avait rencontré à l'exposition de Zurich, la Landi, en 1939, le plus vif succès. Ernest Laur expliquait: «Il faut à tout prix éviter que ce comptoir ne ressemble à un bazar où sont entassés en quantités innombrables des objets de toute sorte pouvant servir de cadeaux-souvenirs. Ce qu'il doit offrir, notre comptoir, ce sont, fabriqués selon les procédés artisanaux du terroir (mais ces procédés peuvent être techniquement améliorés), tous les objets, dans la mesure du possible, dont les Suisses d'aujourd'hui ont besoin pour s'habiller, pour meubler et orner leurs maisons, objets qui ne doivent pas seulement être pratiques, solides et durables, mais aussi, c'est très important, qui doivent être beaux.»

D'un œil critique, il scrutait chaque objet, avant de l'admettre à la vente, meubles, ustensiles en bois sculpté, verrerie, faïences, bijoux d'argent ou d'or ou de cristal de roche. Maintenir du patrimoine culturel de notre pays suisse, particulière-



13 septembre 1931. Assemblée des délégués de la Fédération nationale des costumes suisses à Langnau. Ernest Laur, élu ce jour-là président de la Fédération, est assis dans un landau, à côté de sa mère, Sophie Laur-Schaffner, l'une des instigatrices du mouvement du costume.



Le baptême d'Ernest-Martin a été célébré le 24 juillet 1937 dans la maison Laur à Thalwil. Le père et la mère ont revêtu le costume. A gauche Marianne-Elisabeth.



25 août 1941. Fête des costumes suisses au Grutli à l'occasion du 650e anniversaire de la Confédération. A gauche le conseiller fédéral Rudolf Minger et Mme Minger, et à droite Ernest Laur avec Mme Laur.

ment du patrimoine paysan, ce qui a encore sens et valeur au temps d'aujourd'hui, aux fins d'aider notre peuple à trouver la forme de vie qui réponde à sa vraie nature, telle était l'ambition centrale d'Ernest Laur. Sa vie durant, il est demeuré fidèle à ce but, soutenu judicieusement et efficacement par Agnès Laur. A eux deux, ils communiquaient leur enthousiasme à tout le personnel de « la maison ». Année après année, le *Heimatwerk* se développait, grâce à des initiatives toujours nouvelles de son directeur. Le comité de direction et son président étaient saisis d'admiration devant cette fécondité. Et le succès couronnait ses efforts. Quelle joie c'était, au siècle de l'uniformisation, de voir prospérer une entreprise privée comme le *Heimatwerk*, une entreprise différenciée, alors que partout triomphe la production en série!

Nos déjeuners parlants (comme nous appelions nos rencontres amicales autour d'une table tous les deux ou trois mois) étaient pour moi des heures de détente heureuse. Si Ernest Laur savait bien ce qu'il voulait, il n'imposait pas son avis. « Qu'en pensez-vous? », disait-il Mon sang incurablement bernois me portait parfois à hésiter, mais je me rendais finalement à ses arguments.

Aujourd'hui tous ses collaborateurs et collaboratrices pleurent ce chef respecté. Ils m'ont chargé d'exprimer leur profonde reconnaissance envers lui et leur vive sympathie pour sa famille si durement éprouvée.

L'Union suisse et la Centrale pour le travail à domicile ont aussi une vive reconnaissance envers M. Laur, ce grand promoteur du *Heimatwerk*, cet ami infiniment apprécié par ses confrères du comité. Reconnaissance pour ce qu'il a fait en ouvrant la voie et en posant les fondements sur lesquels on peut construire tant de choses. Le Groupement suisse des paysans montagnards (*Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Bergbauern*) remercie le disparu de s'être dévoué pour aider nos paysans de la montagne et d'avoir contribué à leur redonner confiance.

J'ai eu chaque année la joie de rendre visite à M. Laur avec mes étudiants de l'Ecole polytechnique. M. Laur savait à merveille faire comprendre à ces jeunes gens que le *Heimatwerk* n'était pas une invention romantique, mais qu'il accomplissait une tâche culturelle vraiment adaptée à notre temps. Et nous avons eu aussi une

grande joie, quand, sur nos instances, E. Laur s'est décidé à écrire son étude *Die sichtbare Bauernkultur* qui a paru dans l'ouvrage intitulé *Schweizerische Landwirtschaft und Schweizer Bauerntum*. Il y déploie le trésor de l'art et des usages populaires. On pénètre dans des intérieurs campagnards avec leur décor, avec leurs poutres, leurs balcons, leurs portes sculptés, avec leurs bahuts, leurs chaises, leurs armoires si divers. Il y est question du costume, du dialecte, des us et coutumes, de la chanson, de la danse, des fêtes sur l'alpage, tout cela actuel et vivant.

Il y a peu d'années, l'Ecole polytechnique fédérale lui avait décerné le titre de docteur honoris causa, « en reconnaissance des services qu'il a rendus comme mainteneur du patrimoine moral (*Heimatkultur*); qui, en particulier, a mis en valeur l'art autochtone au moyen du *Heimatwerk*, dont il a été le promoteur et le directeur; qui a joué un rôle de premier plan dans le *Heimatschutz* et qui s'est distingué par son œuvre littéraire ».

Le comité de la division d'agronomie m'a chargé d'adresser à la mémoire du disparu un hommage de gratitude et, à sa famille, l'expression de sa profonde sympathie.

Il me semble que nous sommes encore au jour de son soixante-dixième anniversaire, réunis pour le fêter, le féliciter et lui offrir nos remerciements pour les services exceptionnels rendus par lui au peuple suisse et à la patrie. Le vœu que j'exprimai alors, celui qu'Ernest Laur vécût encore bien des années pour poursuivre sa tâche magnifique, ne devait malheureusement pas être exaucé. Mais « ses œuvres le suivent ».

Espérons que la claire lumière qui, issue du *Heimatwerk*, éclaire des foyers nombreux dans les vallées alpestres, des homes d'artistes, de modestes fermes, brille aussi pour lui, qui s'éveille à la vie éternelle. Tous, nous sommes remplis de reconnaissance, d'admiration et de respect, et nous nous tenons là, affligés, près de sa tombe.

A vous, chère Madame Laur, chère famille en deuil, nous offrons notre profonde sympathie dans votre grande douleur. Puissent vous aider ces mots de Goethe: « Qui protège et qui soutient, à lui est échu le meilleur sort », et puisse le souvenir de ce départ sans angoisse vous donner force et consolation dans cette heure douloureuse.

(Trad. Mme H. Naef)